



ADMIS·E

À L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

Informations administratives Masters

RÉSERVER UNE PLACE EN RÉSIDENCE

RÉSIDENCE PAUL COMPARAT (GÉRÉE PAR L'ÉCOLE)

Loyer mensuel par chambre pour l'année 2019-2020 : **342 €**.

Le paiement s'effectue chaque mois. Il est possible de bénéficier **sous conditions** d'une allocation logement à caractère social (ALS) versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour vous inscrire sur **liste d'attente** pour une chambre à la résidence Paul COMPARAT, veuillez envoyer un email à residences@ec-lyon.fr. Les places sont attribuées en priorité aux élèves-ingénieurs de première année. Si une place se libère, vous serez recontacté(e). (Attention, il y a peu de places disponibles).

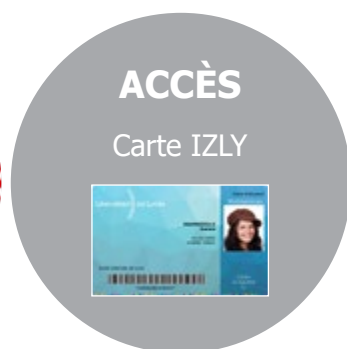
RÉSIDENCE PAUL-ÉMILE VICTOR GÉRÉE PAR ADOMA

Loyer mensuel par studio pour l'année 2019-2020 compris entre **473,93 €** et **620,30 €** (selon taille).

Une **caution représentant un mois de loyer** est demandée et les frais de dossier s'élèvent à **100 €**. L'**assurance locative** est à fournir par l'étudiant dès son arrivée. Le paiement s'effectue chaque mois. Il est possible de bénéficier **sous conditions** de l'APL de la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour vous inscrire sur **liste d'attente** pour une chambre à la résidence ADOMA, veuillez envoyer un email à adoma.ecully@adoma.cdc-habitat.fr. Les places sont attribuées en priorité aux élèves-ingénieurs de première année. Si une place se libère, vous serez recontacté(e). (Attention, il y a peu de places disponibles).

ACCÈS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE



L'accès se fait avec votre **carte IZLY**. La carte vous sera remise par l'École Centrale de Lyon à la rentrée. Dès réception, vous devez **activer le lien reçu** sur votre compte de messagerie. Vous pourrez alors **charger la carte** sur mobile via l'application IZLY et l'utiliser.

Si la mise en fonctionnement nécessite un délai supplémentaire, le CROUS vendra sur la chaîne de rentrée des **tickets repas à payer en espèces**.

DÉMARCHES OBLIGATOIRES POUR VOTRE INSCRIPTION

Avant tout, votre inscription au CROUS

Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** sur le site national [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr).

Pour ouvrir un compte sur ce portail, il faudra votre numéro d'Identifiant National Etudiant (INE). Si vous arrivez pour la première fois dans l'enseignement supérieur français, vous ne disposez pas encore de ce numéro, vous devrez alors fournir une copie de votre pièce d'identité et une attestation sur l'honneur de votre volonté de vous inscrire (modèle en ligne sur le site Internet de l'École).

La cotisation est de **91 €**. Les boursiers CROUS sont exonérés mais **doivent faire la démarche** d'inscription.

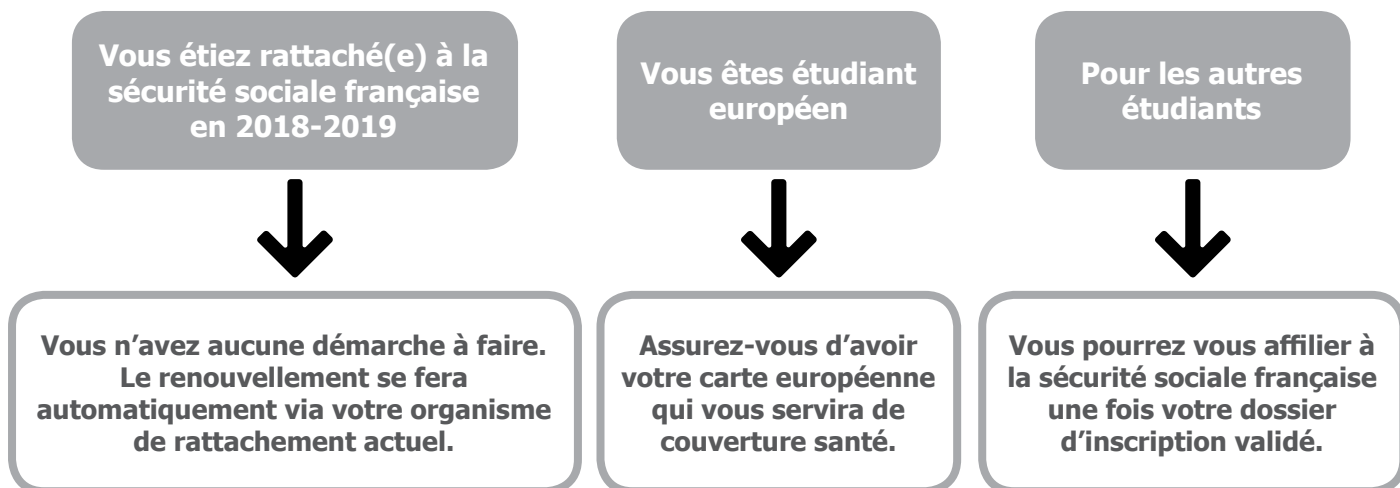
Votre inscription à l'École Centrale de Lyon

Le processus d'inscription se fait **uniquement en ligne**. L'adresse de connexion vous parviendra par email, les documents à fournir y seront précisés. Cette inscription est obligatoire pour valider votre entrée à l'École Centrale de Lyon.

Toutes les rubriques devront être remplies et les documents suivants devront être déposés sur le site d'inscription avant votre arrivée :

- Attestation** de paiement ou d'exonération de la **CVEC**.
- Photo d'identité**.
- Copie de la **carte d'identité** ou passeport.
- Attestation de la **journée du citoyen** pour les étudiants français de moins de 25 ans.
- Copie de **tous les diplômes obtenus** depuis le baccalauréat.
- Notification de **bourse** pour les boursiers.

Les établissements ne gèrent pas la sécurité sociale. L'affiliation à la sécurité sociale française est gratuite pour les étudiants.



Nous vous encourageons à prendre une assurance complémentaire santé, également appelée « mutuelle ».

Droits d'inscription et frais spécifiques

L'inscription est conditionnée au paiement des **droits universitaires** fixés annuellement par le ministère. Vous pouvez consulter la page « Masters » du site Internet de l'École Centrale de Lyon pour en savoir plus : www.ec-lyon.fr/formation/master.

Le montant à payer **est précisé au moment de l'inscription**. Un **échancier en 3 mensualités** successives est possible. Vous pourrez payer **en ligne** au moment de l'inscription ou **le jour de la rentrée**.

Prévoir le règlement d'au moins un tiers de vos frais d'inscription. Les moyens de paiement acceptés le jour de la rentrée sont les suivants : **chèque, carte bancaire** (attention au seuil de paiement de votre carte) ou **espèces** (maximum 300 €). Il n'est pas possible d'utiliser plusieurs modes de paiement pour un même règlement.

Votre inscription sera enregistrée une fois le dossier validé par la scolarité et le début du paiement effectué.

 **En savoir plus** : cliquez sur « [Budget moyen d'un élève-ingénieur](#) »

Autres documents à remettre le jour de la rentrée

- Pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).
- Deux photos** d'identité (en prévoir une en plus pour le dossier médical).
- Une **autorisation parentale** si vous êtes mineur.
- Attestation de **responsabilité civile** scolaire et extrascolaire.
- Justificatif pour les élèves hors EEE bénéficiant du tarif d'inscription à 2 500€, à l'exception des élèves recrutés par le concours national** (liste des modalités d'exonérations et justificatifs nécessaires sur internet).
- Dossier médical** pré-rempli pour la partie état civil, avec une photo.
- Copies du carnet de vaccination** (à agraffer derrière le dossier médical) faisant apparaître les injections contre la diphtérie, le tétanos, la polio et la coqueluche. Attestation d'une Intra Dermo Réaction (IDR) si le BCG n'a pas été fait.
Pour les étudiants internationaux, joindre la photocopie du carnet de vaccinations s'il existe et une attestation d'une IDR si le BCG n'a pas été fait.
- Certificat médical** original (selon modèle) de non contre-indication à la pratique sportive, qui doit obligatoirement contenir la mention « pour la pratique du sport en compétition » (**important** : conserver une photocopie).

*Tout **renseignement médical** relatif à un problème particulier doit être communiqué au pôle médical par pli confidentiel afin d'assurer un meilleur suivi de chaque élève.*

 **En savoir plus** : cliquez sur « [Inscriptions à l'École Centrale de Lyon](#) »

BOURSIERS CROUS

Vous avez déjà dû déposer votre dossier. Vous recevrez une réponse du service des bourses de votre académie : notification d'attribution conditionnelle de bourse ou notification de refus.

POSER VOS QUESTIONS

Retrouvez la foire aux questions de la rentrée sur : www.ec-lyon.fr/campus/foire-aux-questions-rentree.